

Politique de la CES sur la lutte contre l'extrême-droite au Parlement européen

Résolution CES adoptée à la réunion du Comité exécutif des 22-23 juin 2022

COURT RÉSUMÉ :

Cette résolution définit la politique de la CES en matière de lutte contre l'extrême droite au Parlement européen et un plan d'action pour mettre en œuvre cette politique pour 2022-2024.

Le Comité exécutif de la CES a adopté la Feuille de route de la CES — Élaborer la réponse syndicale face à la montée de l'extrême droite les 3 et 4 juin 2021. L'action 13 de la feuille de route se concentre sur la « lutte contre l'extrême droite au Parlement européen » et comprend l'engagement de « formuler la pratique actuelle sur la limitation des contacts avec l'extrême droite au Parlement européen en une politique » pour la CES, que nos affiliés nationaux et sectoriels sont invités à appliquer.

Afin de réaliser l'action 13 de la feuille de route de la CES et de transformer notre pratique en politique, les étapes préparatoires suivantes ont été réalisées en vue de cette résolution :

- Le groupe de travail de la CES composé de personnes de contact spécialisées a eu des échanges de vues sur la situation politique aux niveaux européen et national en ce qui concerne la pertinence et le rôle des partis et mouvements d'extrême droite, sur la pratique actuelle de la CES et sur les stratégies et approches des affiliés de la CES ;
- Suite aux échanges avec le groupe de travail, un questionnaire a été distribué à tous les affiliés afin de recueillir des informations sur les pratiques aux niveaux national et européen. Veuillez trouver à l'annexe II un aperçu des réponses reçues au questionnaire ;
- Un document de discussion a été distribué avant et après la réunion du Comité exécutif en mars afin de recueillir les commentaires et les opinions des affiliés ;
- Une première version de la résolution a été distribuée aux affiliés et discutée avec le groupe de travail afin de recueillir les dernières contributions

Contexte

La présence des partis et mouvements d'extrême droite au Parlement européen a considérablement augmenté au fil du temps (*voir annexe I - figure 1*). Plus d'un député européen sur cinq appartient aujourd'hui à des partis/mouvements d'extrême droite et/ou à des groupes politiques comprenant des partis/mouvements d'extrême droite (*voir annexe I - figure 2*). Le groupe Identité et Démocratie (ID) compte actuellement 65 députés européens. Le groupe Conservateurs et Réformistes européens (CRE) compte actuellement 64 députés. Ce sont les cinquième et sixième plus grands groupes politiques du Parlement européen. En outre, plusieurs députés européens parmi les non-inscrits sont issus de partis et de mouvements d'extrême droite.

Dans ce contexte, la CES adopte la politique suivante sur la lutte contre l'extrême-droite au Parlement européen et le plan d'action correspondant pour 2022-2024.

Politique de la CES sur la lutte contre l'extrême-droite au Parlement européen

Conformément à ses principes et valeurs fondateurs, tels que définis dans ses Statuts, ainsi qu'à la *Feuille de route de la CES – Élaborer la réponse syndicale face à la montée de l'extrême-droite*, la CES réaffirme son engagement à contrer l'extrême-droite au niveau européen et au Parlement européen.

La CES s'engage à contester les messages d'extrême-droite et à éviter toute action susceptible de promouvoir les députés européens, les partis et les mouvements d'extrême-droite.

La CES s'engage à ne pas avoir de relations/contacts avec les députés européens, partis et mouvements d'extrême droite et à ne pas les inviter à participer à des initiatives syndicales.

Au début de chaque législature, la CES discute avec ses affiliés de la situation au Parlement européen en ce qui concerne l'extrême-droite et évalue la nécessité d'adapter les termes spécifiques de l'approche en conséquence.

Pour cette législature (2019-2024), la CES va :

- Avoir une relation avec les 5 groupes « démocratiques/pro-européens » et leurs eurodéputés (Gauche, Verts/ALE, S&D, RE, PPE) et avec les eurodéputés indépendants non issus des partis d'extrême droite. Les députés européens de ces groupes sont également les composantes de l'intergroupe syndical au Parlement européen ;
- N'avoir aucune relation/contact avec les députés européens du groupe CRE. Une exception peut être faite dans les cas limités où le député CRE occupe un poste officiel au PE (par exemple, président de commission, rapporteur pour un rapport/une résolution) et où l'engagement pour défendre les intérêts des travailleurs et des syndicats est nécessaire ;
- N'avoir aucune relation/contact avec les députés du groupe ID ;
- N'avoir aucune relation/contact avec les députés européens non-inscrits des partis et mouvements d'extrême-droite.

La CES s'engage à contrer le récit de l'extrême droite et sa tentative de diviser les travailleurs, notamment en divulguant les actions que les députés européens, les partis et les mouvements d'extrême droite mènent contre les intérêts des travailleurs et des syndicats et les valeurs syndicales fondamentales. Ceci s'applique en particulier aux amendements qu'ils proposent et aux votes qu'ils prennent au Parlement européen.

La CES s'engage avec les organisations de la société civile, les organisations européennes des droits de l'homme, telles que l'ECRI et la FRA, et les acteurs politiques démocratiques afin de contrer et de limiter le rôle des députés européens, des partis et des mouvements d'extrême droite au niveau européen et au Parlement européen.

La CES s'engage à organiser des initiatives au niveau européen et au Parlement européen pour souligner l'importance du respect, de la défense et de la promotion des valeurs et des droits fondamentaux européens et syndicaux — en tant que piliers fondamentaux du projet européen.

Les affiliés de la CES sont invités à appliquer cette politique dans leurs relations avec/leurs activités envers le Parlement européen.

Les affiliés nationaux qui appliquent cette politique peuvent prendre en considération les situations nationales spécifiques dans leurs relations avec les députés européens et adapter les éléments de la politique en conséquence, notamment en ce qui concerne le paragraphe 8.

Les affiliés désireux d'appliquer la politique de la CES doivent en informer le Secrétariat de la CES. Le Secrétariat de la CES mettra régulièrement à jour la liste des affiliés appliquant cette politique.

Le plan d'action de la CES présente des actions et des initiatives spécifiques pour contrer l'extrême droite au Parlement européen, conformément à la politique de la CES *[veuillez trouver ci-dessous le plan d'action pour 2022-2024]*.

La politique de la CES sur la lutte contre l'extrême-droite au Parlement européen est mise à jour si nécessaire par le Comité exécutif.

Plan d'action 2022 - 2024

La CES divulguera les votes des députés et groupes d'extrême droite qui vont à l'encontre des intérêts des travailleurs et des syndicats dans les dossiers clés et préparera un dossier complet pour les affiliés en vue des prochaines élections européennes.

Dans la perspective des élections européennes, la CES se mobilisera pour mettre en évidence les actions négatives des députés européens, des partis et des gouvernements d'extrême droite sur des dossiers de grande importance pour les travailleurs et les syndicats en Europe.

La CES organisera une conférence de haut niveau afin de construire une alternative syndicale à l'extrême-droite, basée sur le renforcement du rôle des syndicats, le respect des valeurs syndicales et la progression des conditions de travail et de vie, et dans la perspective des prochaines élections du Parlement européen.

La CES suivra avec attention le travail de la Commission spéciale du Parlement européen sur l'ingérence étrangère dans tous les processus démocratiques de l'Union européenne, y compris la désinformation. Nous serons actifs dans les discussions sur d'autres initiatives législatives et non législatives pertinentes. Une réunion spécifique de l'intergroupe syndical sur la lutte contre l'extrême-droite au Parlement européen sera organisée.

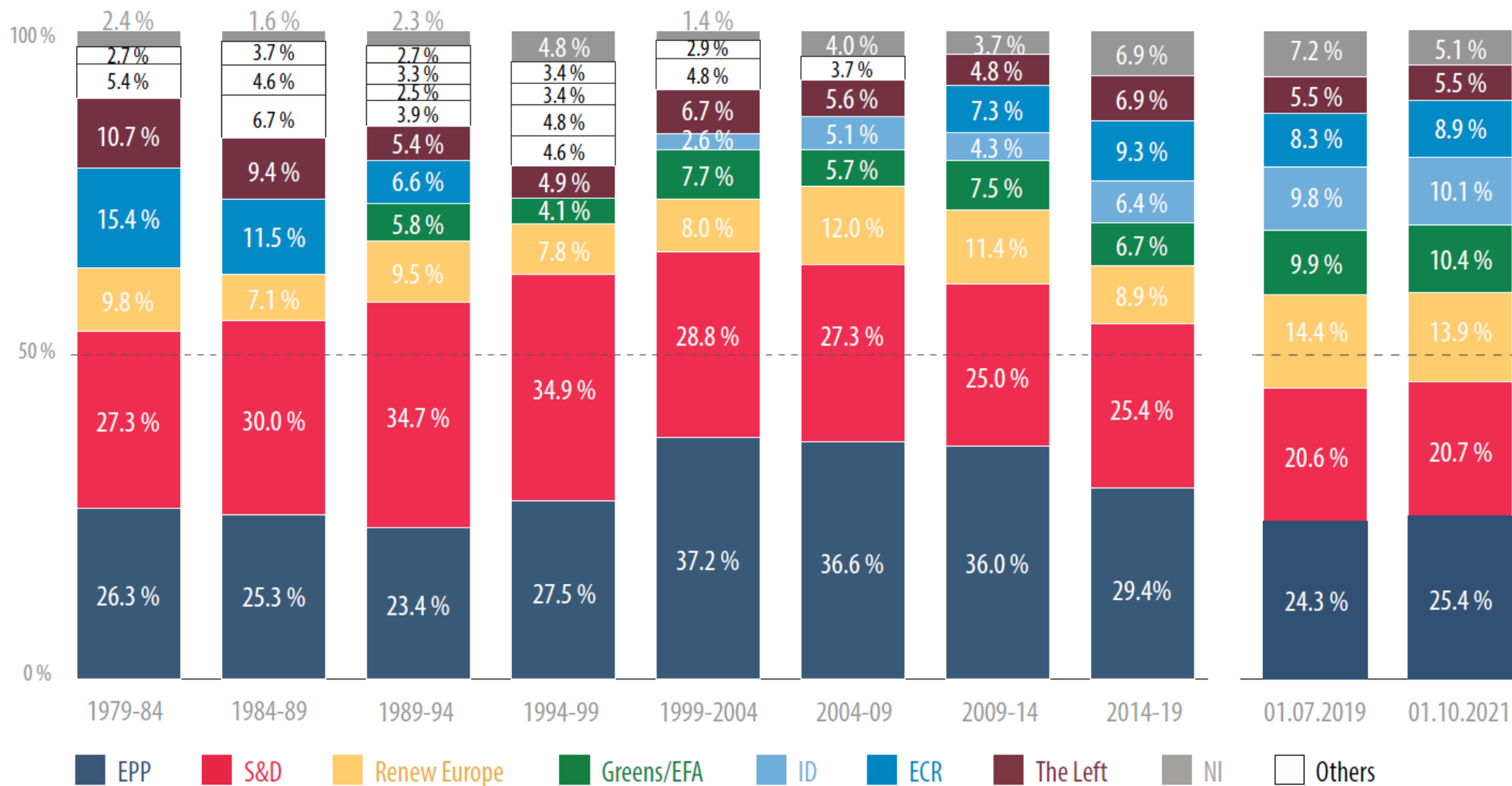
Des contacts seront établis avec les acteurs concernés du Parlement européen afin d'explorer la possibilité d'initiatives conjointes, notamment avec l'intergroupe antiracisme et diversité, l'intergroupe handicap, l'intergroupe LGBTI, l'intergroupe lutte contre la pauvreté, ainsi que le Groupe de travail S&D sur l'extrémisme.

Des contacts seront établis avec des organisations de la société civile et des acteurs politiques démocratiques au niveau européen afin d'explorer la possibilité d'initiatives conjointes pour contrer le discours d'extrême droite dans la sphère publique.

Si une Convention pour changer les Traités est ouverte, la CES s'engagera — entre autres — à inclure dans les Traités une référence spécifique à la Résistance au fascisme et au nazisme comme valeur fondamentale de l'UE.

Annexe I - L'extrême droite au PE (graphiques)

Figure 1 — Évolution de la répartition des députés européens entre les groupes politiques au fil du temps



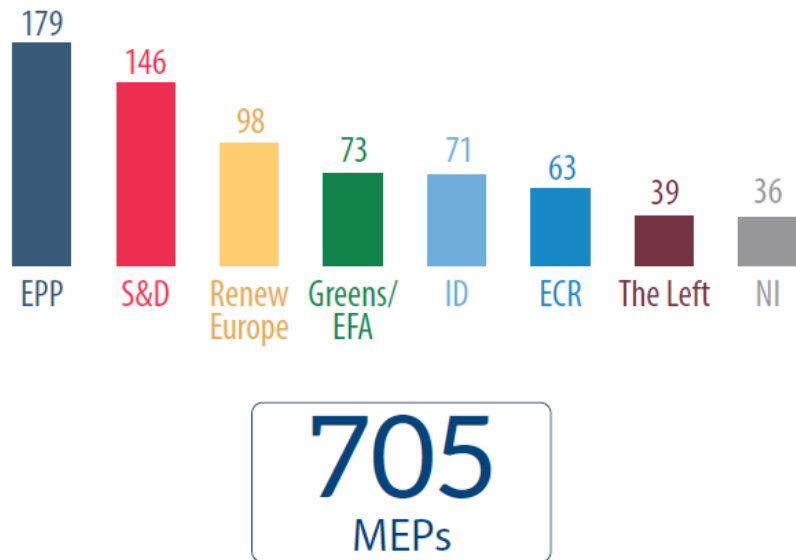
Source : EPRS briefing. European Parliament : Facts and Figures (octobre 2021)

Figure 2 — Groupes politiques au Parlement européen (nombre de députés) 2019-2024

European Parliament, 2019-24

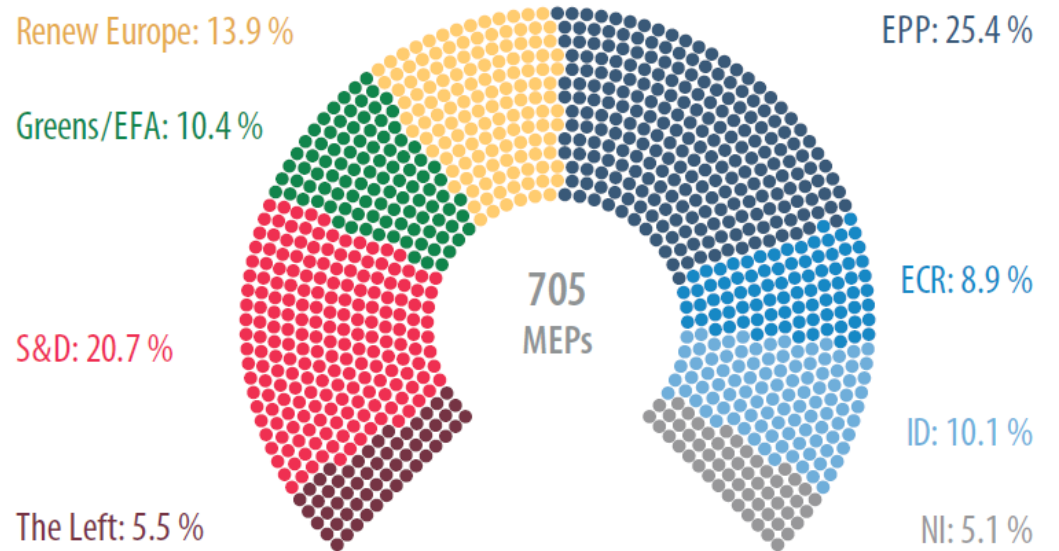
Size of the political groups

Number of Members in each political group as of 1 October 2021.



Proportion of Members in each political group

Share of the total 705 Members in the Parliament by political group.



Source : EPRS briefing. European Parliament : Facts and Figures (octobre 2021)

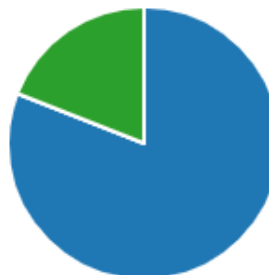
Annexe II — Réponses au questionnaire de la CES (21 contributions reçues)

Section I - Situation nationale

5. Have far-right parties increased or decreased their importance in the last 20 years in your country?

[More Details](#)

● Increased	17
● Decreased	0
● No change	4
● I don't know	0
● Other	0



6. Do far-right parties currently hold / or have they held in the past national or local government positions?

[More Details](#)

● Yes	11
● No	9
● Other	1



- **Quels partis ou mouvements dans vos États membres votre organisation considère-t-elle comme étant d'extrême-droite ?**

Diverses réponses reçues des différentes organisations/États membres.

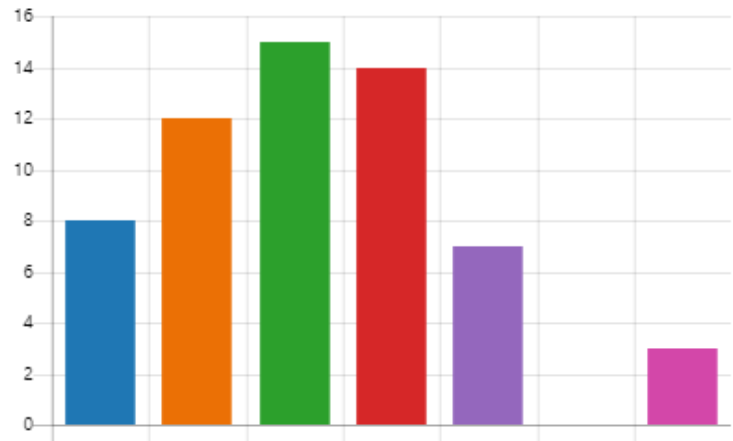
- **Votre organisation dispose-t-elle d'une politique sur la manière de traiter les partis/mouvements d'extrême droite ? Veuillez expliquer ci-dessous.**

OUI (politique/pratique/indications de l'approche dans la constitution) : 70 %//Approche au cas par cas : 5 %//NON : 25 %

- **Quelle politique/approche votre organisation a-t-elle à l'égard des partis/mouvements d'extrême droite ?**

Diverses options — Plus d'une réponse possible : Nous faisons activement campagne contre eux ; Nous divulguons les actions (votes, amendements, initiatives...) qu'ils mènent contre les intérêts des travailleurs ; Nous n'assistons jamais à leurs réunions ou ne faisons pas la promotion de leurs activités ; Nous n'avons aucun contact avec eux ; Nous n'avons que des contacts très limités avec eux lorsqu'ils occupent certains postes de responsabilité ayant un fort impact sur les intérêts des travailleurs (par exemple ministres, président de région...) ; Nous les traitons comme n'importe quel autre parti/mouvement ; autre.

● We actively campaign against ...	8
● We disclose the actions (votes,...	12
● We never attend their meetin...	15
● We have no contacts with them	14
● We have only very limited con...	7
● We treat them as any other pa...	0
● Other	3



- **S'il y a plusieurs confédérations syndicales dans le même pays : Existe-t-il une stratégie ou une politique/approche syndicale commune ou convenue à l'égard des partis ou mouvements d'extrême droite ?**

NON : 81 %//OUI : 19 %

11. Is there a 'cordon sanitaire' applied by political parties against far-right parties and movements in your Member States (i.e. an agreement between the democratic parties to exclude them from positions of responsibility)?

[More Details](#)

● Yes	4
● No	9
● Partly / case-by-case	4
● Other	3



Section II - Parlement européen

13. Are there MEPs or Groups of MEPs from your country that your organisation considers to be far-right?

[More Details](#)

Insights

● Yes	11
● No	5
● I don't know	0
● Other	4



Cette vue d'ensemble comprend deux réponses négatives d'affiliés hors UE (le nombre de réponses négatives d'affiliés ayant des députés européens de leur pays n'est donc que de trois).

- **Si oui, veuillez indiquer les noms de ces MPE.**

Diverses réponses reçues des différentes organisations.

- **À quel groupe politique appartiennent-ils ?**

Les réponses indiquent les groupes politiques suivants : ID ; ECR ; non-inscrits.

16. Are you aware of the 'cordon sanitaire' that democratic parties apply in the European Parliament?

[More Details](#)

[Insights](#)

● Yes	13
● No	7
● Other	0



- **Quelle est l'approche de votre organisation vis-à-vis des partis/mouvements d'extrême-droite au Parlement européen ?**

La plupart des réponses indiquent que les organisations suivent la même approche que celle adoptée au niveau national (voir ci-dessus).

- **Lorsque vous envoyez des communications aux députés européens au Parlement européen, les adressez-vous à tous les députés ou excluez-vous les députés ou groupes de députés des partis ou mouvements d'extrême droite ?**

Une grande majorité des réponses soulignent que les députés ou groupes de députés des partis ou mouvements d'extrême droite sont exclus des communications de nos affiliés (environ 66 % des réponses).

- **Si vous organisez des réunions ou des initiatives avec des députés européens, invitez-vous tous les députés européens ou excluez-vous des députés ou des groupes de députés européens issus de partis ou de mouvements d'extrême droite ?**

Presque tous les affiliés excluent les députés ou groupes de députés des partis ou mouvements d'extrême droite des réunions qu'ils organisent (environ 86 % des réponses).

- **Contactez-vous également les députés européens des partis ou mouvements d'extrême droite pour faire pression en faveur des intérêts syndicaux ?**

Presque tous les affiliés ne contactent pas les députés européens des partis ou mouvements d'extrême droite pour faire pression en faveur des intérêts syndicaux (environ 87 % des réponses).